Acte théorique : pour une pratique éclairée par la théorie.

1/ Acte théorique versus acte théorique.

Différencier un acte théorique, qui désignerait une décision théorique, comme on dirait un acte politique, et acte théorique comme un acte fait avec la conscience expresse de sa justification théorique, comme l'expression par un acte d'une compréhension théorique qui conduit à poser cet acte plutôt qu'un autre.

2/ Acte théorique versus théorie en acte.

À la différence totale d'une théorie en acte, qui désigne une absence de conscience théorique d'un acte qui pour un observateur relève d'une théorie agie (comme Vergnaud disait « concept en acte »).

3/ Acte théorique versus acte réfléchi.

Un acte réfléchi est le fruit d'une décision pesée, de la conscience d'un but visé, cela s'oppose à spontané, irréfléchi dans une connotation plus souvent négative. Or un « acte théorique » n'est pas nécessairement un acte produit au moment même de manière calculée, prévue, bref réfléchi, parce qu'avec la pratique naît une <u>spontanéité seconde</u>. Mais en tant que formateur, qu'animateur ou superviseur, je peux à tout moment m'arrêter et rendre compte des raisons qui m'ont fait choisir d'agir de cette manière plutôt que telle autre. Mais ces moments de bifurcation experte sont le produit sédimenté de nombreuses années de pratique qui ne m'obligent plus, comme le fait un apprenant, un débutant à réfléchir à ce que je dois faire et sur quelle base (quelle était ton intention là ? lui demande le superviseur ensuite).

4/ Acte théorique versus acte empirique, ou acte expert empirique.

Je suis frappé par les nombreux exemples que je connais de personnes qui font du dépannage informatique, et qui ne savent pas pourquoi il vaut mieux enlever la carte son, mais savent pour l'avoir rencontré, se l'être dit, que la carte son dans ce type de panne risque toujours de créer des problèmes. Combien de savoirs, qui viennent de l'accumulation darwinienne des expériences de terrain, de la pratique (darwinienne par ce que si l'on peut vous en parler, c'est qu'on a survécu) ; sans pour autant savoir pourquoi c'est une bonne réponse, c'est juste une réponse qui marche de manière avérée. Et seule la répétition des expériences permet de se constituer un tel répertoire expert, cela vaut typiquement pour l'expérience clinique, qui n'est pas nécessairement toujours éclairée par une justification théorique (sinon les psys de toute obédience, serait beaucoup plus avancés) mais permet de ne pas produire des actes trop inefficaces, donc d'éviter des erreurs et même de produire des bonnes réponses.

5/ Finalement le concept « d'acte théorique » vient de la thématisation d'un changement de point de vue par rapport à ma/notre pratique relativement à l'entretien d'explicitation :

Donc, en découle une question : d'où vient cette envie très actuelle, régulièrement présente dans nos échanges lors des séminaires, de mettre en valeur les « actes théoriques » ? De les pointer, de les souligner. Bien sûr tous les articles récents sont des conscientisations des fondements théoriques de nos pratiques. Mon mouvement général depuis le début a été de jamais me contenter du fait qu'un procédé, une technique, une pratique, marche, mais de chercher à comprendre pourquoi elle marche, quel cadre théorique la rend intelligible. L'étape suivante est de conscientiser en temps réel le choix pratique que l'on fait parce qu'on sait sur quoi il est fondé, et qu'on peut l'expliciter et le motiver. C'est particulièrement évident pour les formes de relances à travers la cohérence recherchée des types d'effets perlocutoires, ou du rôle de l'évocation comme moyen de susciter de la prise de conscience, ou de la confiance dans la visée à vide comme fondée sur la structure rétentionnelle. Mais la pratique du focusing, va aussi dans ce sens, j'interroge, je recherche le sens corporel, parce que le corps a la propriété de refléter, d'être affecté, influencé, par la totalité de ce qui m'affecte, intérieurement et extérieurement, et que du coup se tourner vers lui, c'est se tourner vers ce qui a la capacité de me montrer, de m'informer de la synthèse de ce qui est en cause.

Pierre Vermersch